

Rochettes (parc des)

Type de site : parc

Précisions de localisation géographique :

Le "parc des Rochettes" est situé entre la Maine, "l'avenue Villebois-Mareuil" et la voie ferrée.

Cadastré Napoléonien (1814) : A 35 à 46, 552 à 607 et 639-640,
et Saint-Hilaire-de-Loulay, I 719, 723 à 726

Cadastré Moderne (2010) : AC 19, 20, 22, 23, 164, 165, 169, 171, 211, 215, 218, 261



Le "parc des Rochettes" (vue aérienne de 2009, environ 500 x 500 m, © GEOPORTAIL),
avec le château, le pavillon d'entrée,
l'ancien logis connu sous le nom de "relais de poste",
les restes de la ferme de la "Petite Salade"
et, couverte de tuiles en 2013, la fontaine des Rochettes.

En orange, le "circuit botanique" en 34 essences d'arbres, tel que proposé en 1988 par G. de La Forge,
et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Vendée.

Histoire et archéologie

S'étendant sur une surface d'environ 11 hectares, le "*parc des Rochettes*" provient d'un ancien [bien national](#) qui, après être passé entre plusieurs mains, fut acquis dans la première moitié du XIX^e siècle par les Fayau, famille de bourgeois républicains qui s'étaient remarquablement enrichis grâce à la Révolution¹. Une tradition incertaine veut que le logis qui s'y trouvait, à proximité de la Maine, ait servi de relais de poste aux chevaux au XVIII^e siècle.

Avant 1814, les prairies longeant la rivière appartenaient à Pierre Bernard qui y avait sa "*boutique*" (nom que les artisans donnaient alors à leur atelier) de teinturier¹. Il devait y étendre son ouvrage à sécher, à une époque où douze tisserands et autant de fileuses ou de dévideuses (le plus souvent leurs épouses) s'activaient à Montaigu². Ces prairies furent intégrées ensuite à la propriété des Fayau avec, en 1859, la partie de l'ancienne route de Nantes passant en cet endroit et aussi, sur sa bordure, la "*fontaine des Rochettes*" qui alimentait en eau potable les habitants du quartier voisin³.

Le tout fut aménagé en parc au milieu du XIX^e siècle, époque à laquelle la mode était au jardin paysager : étang ou rivière calme, allées sinueuses, vues encadrées... créant l'illusion d'une nature idéale retrouvée. La "*maison de campagne*" entourée de son "*parc paysager*" était alors

le signe d'appartenance à une élite éprise de nature domestiquée. Ainsi trouve-t-on dans le "*parc des Rochettes*", les arbres remarquables, communs à toutes les grandes propriétés de cette époque dans la région : chênes d'Amérique, conifères, magnolias, cèdres de l'Atlas ou du Liban, tulipiers de Virginie, ginkgo du Japon...⁴ Comme il se devait, une ferme attenante était destinée à pourvoir et à entretenir le domaine : la "*Petite Salade*".

En 1940, au moment de l'occupation de Montaigu par les Allemands, et avant de savoir que ceux-ci allaient faire de la propriété le siège de la *Kommandantur*, des armes réquisitionnées y furent cachées. Elles n'ont jamais été retrouvées depuis⁵.

En 1981, le "*parc des Rochettes*" fut vendu à la commune de Montaigu qui le céda (moins le château) au Conseil général de la Vendée en 1983.

En 1988, Gaétane de La Forge, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Vendée, a proposé un circuit présentant diverses essences d'arbres et arbustes préalablement étiquetés. Vingt-cinq ans plus tard et malgré quelques disparitions dues aux tempêtes, l'intéressante brochure d'accompagnement de ce circuit-promenade était toujours d'actualité⁴.

Étymologie

Les "*Rochettes*" tiendraient leur nom de la nature du terrain du quartier voisin où de petites

carrières ont existé autrefois, et auraient servi pour la construction des remparts de Montaigu.

Noms anciens ou variantes

Autrefois, le "*parc des Rochettes*" était souvent appelé le "*parc Fayau*", du nom de ses propriétaires successifs.

Mentions

Cette zone, initialement de la commune de Saint-Hilaire-de-Loulay, fut rattachée à Montaigu : une partie en 1809 (le quartier des Rochet-

tes, l'emplacement du château et le secteur boisé du futur parc), et l'autre partie en 1891 (le secteur en prairie du parc).

Sources ou Références

¹ Cadastre de Montaigu de 1814 (A.D.V. : 3 P 146). Cadastre de Saint-Hilaire-de-Loulay de 1818 (A.D.V. : 3 P 224).

² Listes nominatives des recensements de Montaigu, 1816 (A.D.V. : 6 M 232).

³ Délibérations du conseil municipal, 8 juin 1859 (A.D.V. : 146 D2).

⁴ Enquête en 2012 auprès du [Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Vendée](#).

⁵ Entretien en 2012 avec André Coutaud, auteur de "*Montaigu traversé par la Résistance*", in *Recherches vendéennes*, n°11, 2004.